Installateur électricien résidentiel (H/F/X)

Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous n'êtes pas allergique aux « drines » ? Vous savez déjà que le fil rouge va sur le bouton rouge, et le fil vert, sur le bouton vert ? Alors pourquoi ne pas mettre à profit logique grâce à cette formation d'Installateur électricien.

L'Installeur électricien et l'Installatrice électricienne installent, placent et raccordent tous les éléments d'une installation électrique d'un bâtiment.**Seul ou en équipe, il tous les travaux d'installation électriques, de réparation et de mise en conformité. Ils assurent la distribution d'énergie et de courant depuis le compteur du gestion réseau de distribution jusqu'aux point de raccordement des récepteurs de la maison**: prises, interrupteurs, luminaires… Ils interviennent sur les coffrets de distributi réseau de câblage afin d'assurer une installation conforme et qui répond aux besoins des clients.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d'Installateur é

Analyser un projet de construction : vous vous formez à la lecture et l'analyse des documents relatifs à un chantier de construction. Vous apprenez à observer, c plans et schémas, et à y intégrer les éléments électriques. Vous vérifiez la faisabilité du chantier en fonction des exigences. Vous définissez les moyens nécessair projets.

Préparer un chantier : vous apprenez les différentes démarches à réaliser avant de commencer le chantier. Vous apprenez notamment à établir un métré et à ré devis des travaux en fonction du projet et des demandes du client. Vous estimez les moyens humains nécessaires ainsi que le matériel et les matériaux sur base d charges. Une fois le contrat conclu, vous procédez aux commandes de matériaux et planifiez un calendrier des travaux.

Exécuter le travail sur chantier : vous vous formez aux différentes techniques et manipulations exécutées par l'électricien installateur. Vous apprenez à monter installations électriques : faire des saignées, choisir et placer les bons types de gaines, tubes, fils, prises, interrupteurs, composants électriques… en fonction du c charges. Vous apprenez à organiser votre chantier en fonction des différentes opérations et pièces. Vous coordonnez l'équipe d'électriciens et réalisez les travau Vous assurez les finitions, la mise en route et contrôlez la conformité de l'installation.

Contrôler et dépanner des installations électriques : vous apprenez à vérifier et contrôler des installations électriques résidentielles. Vous communiquez avec l examinez l'installation, le compteur, le tableau divisionnaire avec ses différentiels et disjoncteurs, les prises et les interrupteurs afin d'établir un diagnostic. Vous trouver l'origine d'une panne : court-circuit, surcharge, isolement, perte… et à effectuer les réparations nécessaires et conformes pour remettre l'installation en

Etablir un projet de construction : vous apprenez à réaliser vos propres projets d'implantations électriques. Sur base des plans de construction du gros-œuvre e
des charges, vous apprenez à réaliser un projet d'installation électrique résidentielle complet. Vous accompagnez le client et le conseillez dans le choix des empla
des technologies. Vous concevez le mode de réalisation des travaux et réalisez les schémas de l'installation électrique. Vous prenez en compte les règles et mesu
sécurité liées au secteur.

Gestion d'une entreprise : vous apprenez à gérer les différents aspects d'une entreprise. Vous vous formez à la gestion financière et commerciale d'une entrepri
assurer la rentabilité. Vous apprenez à effectuer les démarches administratives, notamment pour ce qui est de l'engagement du personnel. Vous gérez tous les d
relatifs aux chantiers effectués et les conservez dans vos archives. Vous assurez un suivi auprès de vos clients, avant, pendant et après les chantiers.

Alors si vous souhaitez vous mettre au courant à propos de cette formation, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui la propose afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de prati
entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.
Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez d
nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.
Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+)* en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liée
statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise

Electricien indépendant / Electricienne indépendante

Employé / Employée dans une société spécialisée en électricité ou maintenance électrique

Employé / Employée dans une entreprise générale de la construction

Débouché(s) future(s) formation(s)

Conseiller en domotique et Smart Home *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/conseiller-en-domotique-et-smart-home)*

Métreur deviseur à orientation PEB *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/metreur-deviseur-orientation-peb)*

Gestionnaire de chantier *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-chantier)*

Entrepreneur général *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-general)*

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi)Sur le terrain Contact client Activités variées Travail en autonc

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté françaiseCertificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

L'Installateur électricien et l'Installatrice électricienne doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, entrepreneurs, fournisseurs, so en équipe,…

Forme physique : le métier demande une bonne condition physique puisque vous manipulez des outils et objets parfois lourds et encombrants, vous travaillez pa extérieur ou dans le froid. Vous devez parfois adopter des positions de travail inconfortables.

Flexibilité : votre emploi du temps dépend des chantiers et opérations de dépannage, vous devez donc vous adapter constamment. Vous êtes parfois amené à vo chez les clients.

Esprit d'analyse et de logique : vous êtes confronté.e au quotidien à des pannes, vous devez donc analyser les causes possibles des pannes en fonction des instal électriques et du réseau.

Rigueur et discipline : vous manipulez des éléments qui sont reliés à une source d'énergie et qui peuvent être dangereux. Vous intervenez sur des éléments stru essentiels d'une installation, construction. Vous veillez à respecter toutes les normes de sécurité et à garantir que vos réparations soient conformes car ces insta peuvent être utilisées en permanence ou quotidiennement.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les aspects ad et commerciaux.

Programme

1ère année : des dispenses peuvent être octroyées

H01/04 Travaux en hauteur (4h)

H01/04 Organisation de chantier et communication (16h)

H01/04 Bases de l'électricité, mise en service et dépannage (24h)

H01/04 Conduits, canalisations électriques et boîtiers (16h)

H01/04 Installation électrique de base (40h)

H01/05 Circuits électriques complexes (44h)

H01/04 Tableau de distribution et composants modulaires (24h)

H01/04 Installation avec récepteurs, circuits complexes et force motrice (24h)

H01/04 Installation avec système de transmission, de contrôle et de surveillance (12h)

H01/04 Système de production d'électricité verte (8h)

H01/04 Réaliser une installation électrique de base en pose apparente et en vérifier le bon fonctionnement (12h)

H01/04 Placer les conduits et boîtiers en encastré (12h)

H01/04 Placer et raccorder les équipements électriques d'une installation encastrée (12h)

H01/04 Placer et raccorder un tableau de distribution, les mises à la terre et les liaisons équipotentielles (12h)

H01/04 Mettre en service une installation électrique et faire rapport du travail réalisé (12h)

2ème année :

H01/05 Fonctionnement de l'entreprise de construction (processus, fonctions et compétences) (60h)

H01/05 TIC et Communication (20h)

H01/05 Lecture de plans et métrés (y compris introduction au BIM) (8h)

H01/05 BA4/BA5 (8h)

H01/05 Projet d'installations électriques résidentielles (96h)

H01/05 Réseaux LAN (Ethernet) (4h)

H01/05 Domotique – Initiation (12h)

H01/05 Eclairage (4h)

H01/05 Dépannage _ Installations électriques résidentielles (24h)

H01/05 Gestion des équipes (20h)

H01/05 Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales. (8h)

3ème année :

H01/06 VCA formation de base (8h)

H01/06 Aspects financiers _ offre de prix (16h)

H01/06 Technologie et mode d'exécution (4h)

H01/06 Plan de sécurité et santé (8h)

H01/06 Analyse technique et offres de prix _ travaux dirigés (32h)

H01/06 Création d'entreprise & Législation - environnement (4h)

H01/06 Ouverture administrative du chantier (4h)

H01/06 Plannings (y travaux dirigés _ Planning d'exécution et de fourniture)(12h)

H01/06 Tolérances et normes spécifiques (4h)

H01/06 Pathologies (4h)

H01/06 Gestion de l'exécution technique de chantier (y travaux dirigés) (24h)

H01/06 Aspects financiers - frais généraux d'entreprise et coef. d'entreprise (4h)

H01/06 Gestion administrative et financière des chantiers d'exécution 1 (4h)

H01/06 Gestion administrative et financière des chantiers d'exécution 2(8h)

H01/06 Gestion administrative et financière des chantiers d'exécution 3 (8h)

H01/06 Marchés publics (4h)

H01/06 Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales. (4h)

H01/06 Création d'entreprise & Lèglisation (32h)

H01/06 Aspects comptables, financiers et fiscaux (56h)

H01/06 Gestion commerciale (8h)

H01/06 Suivi du TFE (16h)

Des incitants pour vous former à un métier du secteur de la Construction !

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME, le Gouvernement wallon, Embuild *(https://embuild.be/fr)* et Constructiv *(https://constructiv.be/fr-BE*
en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la Construction.

Remboursement du minerval pour les formations adultes des filières de la construction, de l'électrotechnique et du bois : la liste des formations concernées *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval) (https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)*

Encadrement intensifié de la part des Référents IFAPME.

Certifications par module : après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir une certification attestant de la maîtrise
compétences acquises. Cette reconnaissance prend la forme d'un CeCAF ou d'un RAF.

Le Gouvernement wallon finalise également de nouveaux incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME pour ces mêmes métiers :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) : la liste des formations co
(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations)

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis
le permis AM (cyclomoteur) : la liste des formations concernées *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire)*

Retrouvez toutes les mesures et les informations sur notre actualité consacrée au Plan de reconstruction *(https://www.ifapme.be/reconstruction)* .

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)* ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir
pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire p
et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 oc

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Verviers

Rue de Limbourg, 37 4800 Verviers

087/32.54.54

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le vendredi : de 8h30 à 12h

/

fce.verviers@centreifapme.be

Conditions d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Inscriptions à partir du 21/08 - du lundi au jeudi 08H30-12H30/13H-20H et le vendredi: 08H30-12H30/13H-17H.

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Coûts supplémentaires à prévoir : Syllabus et/ou notes de cours • Tenue réglementaire si nécessaire • etc.

Date limite d'inscription : 6 semaines après le début des cours (+/- fin octobre - dans la limite des places disponibles)